



Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie

SDES, territoire d'énergie Savoie

(Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie)

Bâtiment « 3D » 81 rue de la Petite Eau

73290 La Motte-Servolex

Objet :

**Etudes de développement
des énergies
renouvelables :
Convention de prestations
de services**

Délibération n° BS 4-7-2024

Membres :

En exercice : 13

Présents : 7

Présents et représentés ayant
pris part à la délibération : 7

Date de la convocation :

4 juin 2024

Secrétaire de séance élu :

Jean-Marc VIAL

Nota :

Le Président certifie que cette
délibération sera affichée au siège
du syndicat et mise à disposition sur
le site du SDES en juin 2024.

Extrait

du registre des délibérations du bureau syndical

Séance du 11 juin 2024

L'an deux mille vingt quatre

Le 11 juin, à 17h00,

Le bureau syndical du SDES s'est réuni à la halle Olympique
d'Albertville, 15 avenue de Winnenden à Albertville (73), après
convocation légale, sous la présidence de Michel DYEN.

Étaient présents :

Serge DAL BIANCO, Michel DYEN, Chantal MARTIN, Jean-Claude
RAFFIN, Christian RAUCAZ, Jean-Marc VIAL et Alain ZOCCOLO.

Étaient excusés :

Yves BERTHIER, Robert AGUETTAZ, Marie-Claire BARBIER, Roger
BLANC-COQUAND Béatrice SANTAIS et Serge TICHKIEWITCH

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le comité syndical du 4 octobre 2022 a validé le principe de participations financières pour la réalisation d'études d'installations d'énergies renouvelables portées sous la maîtrise d'ouvrage du SDES (délibération n° CS 4-18-2022).

Ces nouvelles missions sont confiées au SDES par convention de mandat de maîtrise d'ouvrage.

Le bureau syndical dispose d'une délégation permanente (délibération n° CS 4-19-2022) pour :

- approuver les programmes provisoires et définitifs d'études et de prestations de service associées ;
- approuver les conventions de mandats de maîtrise d'ouvrage ou financières spécifiques à chaque opération et leurs avenants éventuels.

Le comité syndical du 11 juin 2024 doit valider la mise à jour des conventions de mandats de maîtrise d'ouvrage en convention de prestation de services.

Aussi, sous réserve que le comité syndical valide l'évolution de la maquette des conventions de mandats de maîtrise d'ouvrage en convention de prestation de services, il convient que le présent bureau syndical analyse et valide ou non le dossier présenté en annexe au présent rapport, à savoir :

- 6 conventions de prestations de services pour des études de faisabilité en vue du développement des énergies renouvelables, conformément aux éléments précisés dans le tableau de l'annexe jointe au présent rapport.

Il est précisé que ces études pourraient bénéficier d'une subvention, notamment la subvention « StarterEnR » de la région AURA. Un dossier pourra être déposé dans ce sens.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le bureau syndical décide à l'unanimité :

- ▶ ***D'approuver les dossiers « à valider » dans le tableau annexé au présent rapport ;***
- ▶ ***D'autoriser Monsieur le Président à lancer les consultations nécessaires à la réalisation de ces études et à prendre toutes décisions concernant l'attribution, l'exécution et la signature des marchés afférents, ainsi qu'à signer les avenants de transfert de contrats d'études pour les dossiers concernés, et ce dans la limite maximale des montants estimatifs indiqués dans le tableau financier prévisionnel annexé au présent rapport ;***
- ▶ ***D'autoriser les engagements budgétaires associés à ces études ;***
- ▶ ***D'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions et l'ensemble des actes afférents ;***
- ▶ ***D'autoriser Monsieur le Président à signer les avenants respectifs éventuels associés aux conventions précitées, ainsi qu'à prendre toutes les dispositions nécessaires à la réalisation des études afférentes.***

Fait et délibéré en séance les, jour, mois, an, susdits.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Jean-Marc VIAL



Le Président du SDES
Michel DYEN



Annexe n° BS 4-7-2024

Etudes de développement des énergies renouvelables sous MOA SDES

Dossiers validés			Projets		Coût prévisionnel	
Réf dossier	Commune	Type d'installation	Puissance crête (en kWc)	Descriptif des études réalisées / à réaliser	Engagement prévisionnel du SDES TTC	Engagement de la commune TTC
2024-PV01	Saint-Jean-de-la-Porte	Toiture PV	36	Etude structure école maternelle	2 400 €	0 €
2024-PV02	Chindrieux	Toiture PV	120	Etudes structure sur la salle polyvalente et le bâtiment des services techniques	4 800 €	0 €
Total déjà validé à ce jour		2 dossier			7 200 €	0 €

Dossiers à valider			Projets		Engagement prévisionnel du SDES TTC	Participation de la commune TTC
Réf dossier	Commune	Type d'installation	Puissance crête (en kWc)	Descriptif des études réalisées / à réaliser		
2024-PV-03	Saint-Alban-Leyse	Toitures PV	500	Etude de faisabilité PV + étude structure sur le complexe de gymnase et la salle des fêtes/bibliothèque	7 688 €	4 613 €
2024-PV-04	Drumettaz-Clarafond	Toitures PV	45	Etude structure sur l'atelier des services techniques et la ferme du donjon	3 000 €	1 800 €
2024-PV-05	Les Echelles	Toitures PV	250	Etude structure sur la salle des fêtes, la future école de musique et le gymnase	4 500 €	2 700 €
2024-PV-06	Yenne	Toiture PV	36	Etude structure sur l'école élémentaire	1 500 €	900 €
2024-PV-07	La Chapelle Blanche	Toiture PV	30	Etude structure sur la mairie	1 500 €	900 €
2024-PV-08	Villard-Sallet	Toiture PV	?	Etude structure sur 1 bâtiment	1 500 €	900 €
A valider		6 nouveaux dossiers			19 688 €	11 813 €

Total					26 888 €	11 813 €
--------------	--	--	--	--	-----------------	-----------------